Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

Brevet professionnel Charpentier, épreuves E1 et E2

Session 2008 • Code sujet : **SUJET NATIONAL** • Durée : **Non indiquée dans le dossier technique**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Extension d’une maison individuelle : garage en ossature bois, terrasse couverte et outeau (1 question) — **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U11 - Recherche des solutions technologiques/2008/BP Charpentier - U11 - Recherche des solutions technologiques - Session 2008 - 2-Sujet.pdf

1. Extension d’une maison individuelle : garage en ossature bois, terrasse couverte et outeau

Le dossier accompagne les sujets des épreuves E1-A1, E1-B1 et E2. Il regroupe le plan de masse, les plans des niveaux, les façades, les coupes et une perspective du projet, ainsi qu’un descriptif de l’ossature bois et une documentation sur le bardage CANEXEL.

Exploitation du dossier technique

Question 1. Prendre connaissance du dossier technique et exploiter les plans, façades, coupes, descriptif et documentation CANEXEL comme documents de référence pour les sujets des épreuves E1-A1, E1-B1 et E2. Aucune question détaillée ni aucun barème ne sont imprimés dans ce dossier.

Le dossier comprend le plan de masse, les plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l’étage, les façades, les coupes et une perspective. Il décrit une ossature en douglas classe 2, raboté à 15 % d’humidité : bois de 45 × 120 mm, montants à entraxe de 400 mm et linteaux doubles de 45 × 220 mm. Le contreventement est en panneaux OSB de 9 mm. Il précise aussi l’étanchéité, l’isolation de 120 mm, les parements, les tasseaux et le solivage de la chambre 4 en 38 × 225 mm espacés de 500 mm. Pour le CANEXEL, retenir une fixation tous les 400 mm, une lame d’air ventilée et des tasseaux C18 préservés, d’humidité maximale 18 %.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Documents de référence : plans, façades, coupes, descriptif de l’ossature et prescriptions de mise en œuvre du bardage CANEXEL.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : Dossier technique du brevet professionnel Charpentier, session 2008, sujet national associé aux épreuves E1-A1, E1-B1 et E2. La durée et le coefficient ne sont pas indiqués. Le projet concerne l'extension d'une maison individuelle avec garage en ossature bois, terrasse couverte et outeau. Les plans et le descriptif documentent l'ouvrage, ses matériaux et sa préparation de fabrication et de chantier.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'ossature est en Douglas, classe 2, à 15 % d'humidité ; ses montants et lisses sont en 45 x 120 mm, avec entraxe de 400 mm.
- Les panneaux OSB « Triply » font 1195 x 2800 mm et 9 mm d'épaisseur ; l'agrafage est espacé de 100 mm en périphérie et de 250 mm sur les montants intermédiaires.
- La laine de verre entre montants fait 120 mm d'épaisseur ; le pare-pluie et le pare-vapeur ont chacun un recouvrement de 100 mm.
- Le descriptif prévoit des tasseaux extérieurs de 22 x 45 mm espacés de 400 mm, une lame d'air ventilée et une grille anti-rongeur périphérique.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérer le niveau et l'orientation représentés avant d'interpréter chaque plan, façade ou coupe.
- Respecter les cotes inscrites et l'échelle indiquée ; ne pas déduire une dimension d'une mesure approximative sur le dessin.
- Distinguer les informations portées par les plans des prescriptions du descriptif et de la documentation CANEXEL.
- Ne pas attribuer de points ni de critères de jury à ce dossier, qui ne contient ni consignes détaillées ni barème.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment repérer les éléments de l'extension dans les plans et les coupes ?

Commencez par identifier le niveau, l'orientation ou la coupe représentée, puis localisez le garage, la terrasse couverte et l'outeau. Vérifiez les cotes inscrites et utilisez l'échelle du dessin uniquement pour compléter les informations nécessaires.

Q : Quelles caractéristiques du mur à ossature bois faut-il retenir ?

Le descriptif indique une ossature en Douglas, un voile travaillant OSB, une isolation entre montants et des parements intérieur et extérieur. Les sections, épaisseurs, entraxes et recouvrements sont précisés dans le dossier et doivent être repris sans approximation.

Q : Le dossier donne-t-il la durée, le coefficient ou un barème pour les épreuves ?

Non. Les cases de durée et de coefficient sont laissées vierges et aucun barème n'est présenté. Ce dossier accompagne les sujets E1-A1, E1-B1 et E2 ; les modalités de chaque épreuve doivent être vérifiées dans le sujet correspondant.

Q : Quels critères de notation ou normes du jury sont indiqués ?

Le dossier ne comporte ni grille d'évaluation ni critères de notation du jury. Il fournit des prescriptions techniques, notamment sur l'ossature, l'étanchéité, l'isolation et le bardage CANEXEL, qui servent de documents de référence pour les sujets associés.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U11 - Recherche des solutions technologiques/2008/BP Charpentier - U11 - Recherche des solutions technologiques - Session 2008 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.